

SAINT-FORGEUX LESPINASSE

BULLETIN MUNICIPAL

2023



SOMMAIRE

Suivez toute l'actualité de la commune sur :



MOT DU MAIRE

Page 1

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Pages 2 à 11

ETAT CIVIL

Page 12

CALENDRIER DETACHABLE

Pages 13 à 16

VIE DE LA COMMUNE

Pages 17 à 20

VIE ASSOCIATIVE

Pages 21 à 27

REPORTAGE

Pages 28 à 29

Mentions légales :

Editeur : Mairie – 1, place Verdun – 42640 Saint-Forgeux-Lespinasse – tel : 04.77.65.60.64

Directeur de la publication : Jean-Marc AMBROISE – Rédaction : Alexandra PERRIN – Elisabeth PIGAT

Impression : AURAPRINT-X – 98, rue des labeurs – 42840 Montagny

Parution : Janvier 2024

Crédits photos : ADMR, AJS, le Camion Rouge, Noëlle CHEVENIER, Marie-Hélène CHORGNON, Le Département, Familles Rurales, Marc LIOZON, Liqueurs Alice, Jocelyne MALBRUNOT, La Mam'Enchantée, Alexandra PERRIN, Christian PROST, Roannais Agglomération, Sou des écoles, SMMM, Georges VITTON.

A mi-parcours de la mandature, il est coutumier d'établir un bilan des trois premiers exercices et de fixer les objectifs pour les trois années à venir. 2023 se termine et sans lister une à une toutes les actions engagées depuis 2020, il me semble important de rappeler qu'elles ont toutes été portées par une équipe engagée et dynamique. En cela, je remercie les adjoints, conseillers municipaux et personnels communaux pour leur implication, le temps et l'énergie déployés au service de tous. J'ai également une pensée très émue pour notre ami Jean-Claude BONNIN, conseiller municipal, qui nous a quitté cette année.

En relisant notre profession de foi de 2020, vous pourrez constater que de nombreuses actions ont été réalisées, avec parfois des investissements conséquents, répondant à notre volonté de « rénover, dynamiser et renforcer l'offre de service ». Ces premiers investissements, comme la Maison d'Assistants Maternels, contribuent au bien-être social et rendent attractif notre village pour les jeunes couples. Très prochainement un ensemble multiculturel comprenant une médiathèque, un espace numérique ainsi qu'un hall d'exposition permettra l'accès à la culture pour toutes et tous avec des animations variées, véritable lieu de rencontre et de convivialité intergénérationnelle.

Au-delà de ces investissements, nous avons également œuvré à la conservation et au développement du patrimoine communal, comme pour l'église, avec la sécurisation des déplacements intérieurs et extérieurs, le ravalement des façades, la réfection des vitraux. L'école, avec des actions d'amélioration permanentes, bénéficie aussi d'une attention particulière de vos élus, sans oublier, l'espace de jeu qui dynamise l'esplanade du centre bourg par la présence de plus en plus marquée des petits et grands.

Tout ceci n'aurait pas pu se faire sans une gestion rigoureuse des deniers publics dans une conjoncture compliquée et dégradée. Cette rigueur budgétaire nous a permis de ne pas augmenter les taux d'imposition de responsabilité communale. En parallèle, nous avons poursuivi, en 2023, la réduction des charges avec l'abandon des énergies fossiles pour le chauffage des bâtiments communaux et la généralisation des leds pour l'éclairage public.

C'est cette recherche permanente de l'optimisation des moyens qui nous a guidée et nous guidera jusqu'au terme de ce mandat dont la fin est en 2026.

Mais d'ici là d'autres projets germeront comme l'étude sur l'amélioration du parking de la salle de la Croix Verte, sur l'optimisation du stade de foot, sur le développement de la vidéoprotection.

C'est de la confiance, que vous nous avez accordée, que nous tenons notre légitimité et c'est bien naturellement que nous avons pris le parti de vous en rendre compte. Aussi et pour les trois prochaines années, une chose est sûre, nous poursuivrons la mission que vous nous avez confiée avec la même énergie et la même détermination.

Je ne voudrais pas conclure sans remercier chaleureusement tous les acteurs communaux, commerçants, associations et bénévoles qui, par leur présence, leur implication au quotidien, contribuent très largement au bien vivre dans notre commune.

Au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2024.

Votre Maire,

Jean-Marc AMBROISE



Absente : Agnès BOIRARD

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITE



Depuis le 2 août 2021, les cartes d'identité émises sont au format carte bancaire.

Validité : 10 ans.

Pour plus d'informations :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358



PASSEPORT



Les passeports biométriques comportent dorénavant des données biométriques : les photos et les empreintes digitales.

Pour obtenir un passeport, il faut se rendre dans une mairie équipée de stations d'enregistrement : Renaison, Riorges, Roanne, Charlieu et Le Coteau.

Les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360



RECENSEMENT MILITAIRE



Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français(e). Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Où et quand se faire recenser :

Le ou la jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur *mon.service-public.fr* (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger. Le ou la jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16ième anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24



ICITOYEN.FR



Habitants de Roannais Agglomération, Icitoyen simplifie vos démarches et concentre l'ensemble des demandes et démarches que vous pouvez effectuer en ligne.

Plus de renseignements en page 11.

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

☎ 04.77.65.60.64

Secrétaire : Aline BRACQ
Technicien : Hervé PRIKASKY
3 agents employés à l'école et à l'entretien des bâtiments communaux :
Yvelise BERNARD, Anita CALLIGARO-DADOLLE et Séverine MICHAUD

1 Place de Verdun
42640 Saint-Forgeux-Lespinasse
Email: mairie@sfl42.fr
Site : www.saint-forgeux-lespinasse.fr (en cours de rénovation)

Heures d'ouverture au public :
lundi, mardi, jeudi : de 14h00 à 17h00
vendredi : de 8h00 à 13h00
Permanence du Maire :
mercredi : de 16h00 à 19h00 (sur rendez-vous)

LOCATION SALLES COMMUNALES

Petite salle des fêtes : (Indisponible jusqu'en septembre 2024 pour cause de travaux, tarifs donnés à titre indicatif)
(50 convives)

	Association de la commune	Habitant de la commune	Hors commune
Caution	0	150 €	150 €
1 jour (Semaine)	Gratuit	115 €	175 €
2 jours (Semaine)		160 €	240 €
Week-end*		175 €	255 €
Forfait ménage	Gratuit	65 €	65 €
Forfait vaisselle	Gratuit	25 €	25 €

Salle des sports et d'animation :
(250 convives)

	Association de la commune	Habitant de la commune	Hors commune
Caution	500 €	500 €	500 €
1 jour (Semaine)	120 € quelle que soit la durée et maximum 3 fois /an	295 €	425 €
2 jours (Semaine)		380 €	525 €
Week-end*		395 €	540 €
Forfait Ménage		Inclus (**)	Inclus (**)
Forfait Vaisselle		Inclus	Inclus

Tarifs valables à compter du 1^{er} janvier 2024

Réservation obligatoire en Mairie (aucune réservation ne sera validée par téléphone)

(*) Vendredi soir au lundi matin
Etat des lieux : le vendredi après-midi et le lundi matin. Si état des lieux demandé le dimanche : forfait 55 € en sus (tous demandeurs sans exclusivité).

(**) L'ensemble des locaux doit être rendu balayé et lavé, les poubelles vidées et la vaisselle lavée et rangée. A défaut 100 € seront retenus sur la caution.

GENDARMERIE

☎ 17

Route de Vivans
42310 La Pacaudière ☎ 04.77.64.30.06

295 rue de l'Annexe
42370 Renaison ☎ 04.77.64.40.52

POMPIERS

☎ 18

Route de Chenay le Châtel
42310 La Pacaudière ☎ 04.77.64.16.53

AIDE MÉDICALE URGENTE / SAMU

☎ 15

SOS Médecin ☎ 36.24

Urgence Centre Hospitalier ☎ 04.77.44.30.02

Urgence clinique de Renaison ☎ 04.77.44.45.44

Urgence gynécologique ☎ 04.77.44.37.76

Centre antipoison (Lyon) ☎ 04.72.11.69.11

Pharmacie de garde ☎ 39.15

EDF : SERVICE DEPANNAGE ☎ 08.10.33.31.42

GDF - URGENCE SECURITE GAZ :
APPELER GRDF ☎ 08.00.47.33.33

URGENCE ASSAINISSEMENT ☎ 06.18.54.13.15

URGENCE FUITE D'EAU ☎ 06.07.49.29.06

ÉCOLE PRIMAIRE

☎ 04.77.65.64.12

Edith PIAF
18 Place de Verdun
42640 Saint-Forgeux-Lespinasse

Directrice : Emilie LAUTRIC
Professeure des écoles : Corinne ROCHE
F.F.ATSEM : Anita CALLIGARO-DADOLLE
Ecole, cantine, garderie :
Séverine MICHAUD et Yvelise BERNARD
Email : ce.420701j@ac-lyon.fr

Pré-inscription des enfants **obligatoire en mairie** le plus tôt possible, avant inscription définitive à l'école.

NUMEROS UTILES

PAROISSE ☎ 04.77.64.40.11

Sainte Madeleine
64 Place de la Barrière
42370 Renaison

FINANCES PUBLIQUES ☎ 04.77.44.01.00

3 Place du Champ de Foire
42300 Roanne

Du lundi au vendredi :
De 8h30 à 12h30

ROANNAISE DE L'EAU ☎ 04.77.68.54.31

63 Rue Jean Jaurès
42300 Roanne

Site : www.roannaise-de-leau.fr

Heures d'ouverture au public :
Du Lundi au Jeudi :
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Vendredi : de 9h00 à 16h00 sans interruption

ASSISTANTE SOCIALE ☎ 04.77.23.24.90

Mme MATRAT (Secrétariat au Conseil Général)
Permanence en Mairie de la Pacaudière :
Jeudi : de 9 h 00 à 12 h 00
Permanence en Mairie de St-Martin-d'Estréaux :
Les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois : sur rendez-vous

Maison Loire Autonomie (personnes âgées,
handicapées) ☎ 04.26.24.52.00 / 04.77.49.91.91

BIBLIOTHEQUE

36 Place de Verdun
42640 Saint-Forgeux-Lespinasse

Jours et heures d'ouverture :
Mardi : de 15h30 à 17h30
Samedi : de 10h00 à 12h00

MAM'ENCHANTEE

64, place de Verdun
42640 Saint-Forgeux-Lespinasse

Email : mamenchantee42@gmail.com

DÉCHETTERIE ☎ ET FAX : 04.77.62.68.30

Route de la Gare
42310 La Pacaudière

Heures d'ouverture au public :
Du Lundi au Samedi :
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

MUTUELLE DE VILLAGE ☎ 04.77.70.08.88

Pour tout renseignement complémentaire et étude de
devis personnalisé, vous pouvez contacter le
06.07.13.99.55

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Patrick CHIZELLE

Tient ses permanences en mairie de St-Alban-les-
eaux chaque jeudi matin.

Les personnes intéressées doivent prendre RDV au
06.49.04.98.62.

CROIX-ROUGE ☎ 04 77 71 35 64

Unité local du roannais
12 rue Beaulieu
42300 Roanne

OFFICE DE TOURISME ROANNAIS AGGLOMÉRATION ☎ 04.77.71.51.77

Maison du Tourisme
8 Place Maréchal de Lattre de Tassigny
42300 Roanne
Email: ot@leroannais.com

RÉSEAU CAP2S ☎ 04.77.72.18.51

(Coordination et Appui aux Professionnels de la Santé et du Social)
141 Rue du 8 Mai 1945
42153 Riorges

Email : accueil1@cap2s.org

CORRESPONDANTS JOURNAUX

Le Pays Roannais / Paysans de la Loire :
Marie-Hélène CHORGNON ☎04.77.65.97.62
☎06.27.05.29.62
Email : mariehelenechorgnon@gmail.com

La Tribune / Le Progrès :

Benoît DARCQ ☎ 06.63.29.93.20
Email : darcqbenoit@orange.fr
Stéphanie DUPRE ☎ 06.29.76.31.88
Agence de Roanne : ☎ 04.77.71.81.99

Une nouvelle dynamique de proximité et de partenariats pour notre ruralité !

2023 aura marqué une étape importante de la vie de Familles Rurales avec l'installation en juillet dernier d'un nouveau Conseil d'Administration et d'un nouveau bureau.

Autour de Gwénaëlle RADAIS-TRONCY, Lucas PELISSIERE, Brigitte BAILLON, Claude FIORE, Anaïs PROST, Bénédicte DE BRUCHARD, Elisabeth CHARRONDIÈRE, Marie SELTNER, Sylvie BARBANT et Louison BAROULT se sont engagés pour impulser une nouvelle dynamique de familles Rurales au service de la population du Pays de La Pacaudière.

Au cœur de La Pacaudière, le siège de l'association redevient un lieu de proximité, d'activités et de contacts avec une nouvelle coordinatrice de l'espace de vie sociale Mme Marjolaine DELORME et l'arrivée prochaine d'un conseiller numérique. Les horaires d'ouverture au public ont été ajustés pour mieux correspondre à vos besoins et une permanence en accès libre tous les samedis matins de 10H à 12H a été mise en place pour que chacun et chacune puisse venir à la rencontre des bénévoles de Familles Rurales.



Toutes les prestations de Familles Rurales ont évidemment redémarré lors de la rentrée 2023 (portage repas, transport solidaire, micro-crèche, relais petite enfance...) ainsi que les activités de loisirs (yoga, encadrement, sport dansé, sophrologie...). L'association est de nouveau engagée avec la Mairie et l'Union des commerçants dans l'organisation des marchés des Lumières et d'été et, conformément à sa mission sociale, elle a été la cheville ouvrière de la journée des Aidants portée par France Bénévolat. Familles Rurales a aussi relancé ses contacts et ses partenariats avec tous les acteurs du territoire (EHPAD, Collège, mairies, Roannais Agglomération, CAF, Conseil Départemental...). L'Association se veut un réel rouage actif et innovant au service de notre ruralité à laquelle nous sommes tous très attachés.



Nouveauté rentrée 2023 : **RURAL MAKER LAB**

Vous aimez l'informatique et êtes intéressé par l'impression 3D, le codage ou le rétro gaming, quelque soit votre âge ou votre niveau de connaissance en la matière, venez à la rencontre d'un groupe de passionnés qui se fera un plaisir de vous présenter un projet intéressant où chacun pourra y apporter son savoir faire, ses idées et sa BONNE HUMEUR !

📞 06 88 36 38 19 - Louison BAROUX

Infos pratiques

du mardi au vendredi de
09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Permanences les samedis matins de 10h00 à 12h00

📞 04 77 64 14 17 📧 accueil.famillesrurales@orange.fr
Site Web : <https://www.famillesrurales.org/la-pacaudiere>





Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux.

En 2022, sur votre commune de SAINT FORGEUX LESPINASSE :

L'ADMR a effectué 2 322 heures pour 21 personnes aidées. 3 personnes bénéficient de la téléassistance FILIEN ADMR.

L'ADMR EN ACTION POUR TOUS

**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**

**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**

**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**

**ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP**



Tous nos services peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt

MAISON DES SERVICES ADMR de la Pacaudière

04 77 64 36 62

Permanences lundi, mardi et vendredi matin de 9h à 11h

Jeudi après-midi de 13h30 à 17h

Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 64 11 34

Permanences au public mardi et jeudi de 9h à 12h

Bénévole pourquoi pas vous ? N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour cette mission passionnante.

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE LA PACAUDIERE

17, route de Lyon - 42310 LA PACAUDIERE

Tel. 04 77 64 36 62

E-mail : mslapacaudiere@fede42.admr.org





L'association Jeunesse et Sport a pour vocation de proposer et organiser des loisirs pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans.

Centres de loisirs, club ado, séjours vacances, projets jeunes...

NOS GRANDES VALEURS

*Développer des lieux d'accueil adaptés aux attentes des parents et des enfants
Contribuer à l'épanouissement de l'enfant à travers la pratique d'activités variées
Accorder une grande importance aux notions de responsabilité, d'autonomie ainsi qu'à la démarche de montage de projets
Favoriser la découverte du patrimoine local, en termes culturels et environnementaux*

SECTEUR ENFANTS 3/5ans et 6/10ans	SECTEUR ART VIVANT 9/11ans et 11/15ans	SECTEUR ADOS 11/17ans
<u>CENTRE DE LOISIRS</u> MERCREDIS, 2 CENTRES St Forgeux Lespinasse St Martin d'Estreaux VACANCES, 3 CENTRES St Forgeux Lespinasse La Pacaudière St Martin d'Estreaux <u>SEJOURS VACANCES</u> Vacances d'Hiver et été	<u>9/11ANS</u> CYCLE THEATRE DECOUVERTE <u>11-15ANS</u> PROJET SPECTACLE # La TRIBU du sujet CAMPS FESTIVAL PASS'SPECTACLE ADO CINE BLABLA	CLUB ADOS VACANCES - 11/16 ANS ACCOMPAGNEMENT PROJETS RAID AVENTURE - Forêt Lespinasse Organisation par nos jeunes d'une journée sportive à destination des jeunes des autres centres du Roannais ACTIVITES BASKET ACROBATIQUE ET PARKOUR SEJOURS - HIVER ET ETE
Contact 07.82.35.18.87	Contact 06.95.82.23.85	Contact 06.30.70.84.08

mail : ajslecrozet@yahoo.fr
Facebook : @AJSenfants

Association Jeunesse et Sport

SECTEUR ART VIVANT

Rétrospective 2023



EN PARTENARIAT AVEC NOETIKA

THÉÂTRE ASSOCIATIF A LA PACAUDIERE

Pass'spectacle ado
12 jeunes sont allés voir 4 spectacles dans 4 théâtres de la Loire

Festival Scène de ouf
La Tribu a participé au festival avec 60 autres jeunes artistes

Ciné blabla
24 jeunes ont débattu ardemment après 5 projections de films

Camp festival
15 jeunes sont partis 5 jours en tant que bénévoles et spectateurs au festival de théâtre de Figeac

Contact Julie BURNIER - 06.95.82.23.85

COMMERCES ET ARTISANS

COMMERCES	GITES	ENTREPRISES - ARTISANS
Travaux publics – Terrassements Thierry BERGER ☎ 06.86.18.58.47 Email : bergerthierry@wanadoo.fr	Production/Affinage Fromages La Petite Madeleine Marc BONNETIN ☎ 06.21.70.36.73	Transports / Négocier Fourrages SASU Transports Fayolle Johan FAYOLLE ☎ 06.03.31.13.71 Mail : transportsfayollefourrages@hotmail.com
Gîte Christiane BURNOT ☎ 04.77.65.66.48 06.09.44.47.51	Commerce de bestiaux Éric MIVIÈRE ☎ 04.77.65.64.42 06.07.56.53.08 Email : eric.miviere@wanadoo.fr	Vente de viande La Ferme des Charolaises ☎ 04.77.65.95.40 06.76.30.57.07 Site : www.la-ferme-des-charolaises.fr
Sellerie Auto/Moto Loïc CHERBUT ☎ 06.20.62.02.42 Email : cherbutloic@gmail.com	Gîte "L'Assiette Roannaise" Christophe et Carole GUILLON ☎ 04.77.65.65.99 Email : assietteroannaise@sfr.fr Site : www.restaurant-assiette-roannaise.fr/Le-Gite-.html	Transports Loïc JOUANNEAU ☎ 06.06.67.73.29 Email : tlj42640@gmail.com
Les Liqueurs Alice ☎ 07.63.45.64.18 Site : www.les-liqueurs-alice.fr	Entreprise de spectacles MIDANE Spectacles ☎ 04.77.65.64.75 Mail : midanespectacles@wanadoo.fr Site : www.midane-spectacles.com	Salon de coiffure Marlène VIAL ☎ 04.77.65.61.20
Garage Plein-Air Auto Ets CHARRET ☎ 04.77.65.67.22	Epicerie ambulante Le Petit Marché Les mercredis de 9h30 à 11h Place Verdun ☎ 06.61.29.56.16 09.81.73.37.36	Electricité Arnaud BARDON ☎ 04.77.65.98.27
Coiffure à domicile Honorine ESCOFFIER ☎ 06.17.52.57.46	L'Instant Couture Marie-Claude DUVERGER ☎ 04.77.65.98.56	Gîte "La Ferme des Charolaises" Sébastien et Patricia BERARD ☎ 04.77.65.95.40 06.76.30.57.07 Site : www.la-ferme-des-charolaises.fr
Maçonnerie / Rénovation Fabien ESCOFFIER ☎ 06.88.34.76.48 Email : escoffierfabien85@gmail.com	Restaurant / Bar "L'Assiette Roannaise" Christophe et Carole GUILLON ☎ 04.77.65.65.99 Mail : assietteroannaise@sfr.fr Site : www.restaurant-assiette-roannaise.fr	Travaux publics et agricoles Romain MEUNIER ☎ 06.87.14.24.26 Email : romain-meunier@orange.fr
Food Truck-Tartes Flambées Le Camion Rouge Les mercredis de 17h30 à 22h Place Verdun ☎ 07.60.79.09.14	Transports/Travaux publics/Béton Ets VERNASSIERE ☎ 04.77.71.48.65	

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration **P**réalable

PC : Permis de **C**onstruire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](https://service-public.fr)

Le Département poursuit ses actions en faveur des communes

En tant que Conseillers départementaux pour le canton de Renaison, nous, **Huguette Burelier et Antoine Vermorel-Marques** continuons de travailler pour maintenir votre cadre de vie et préserver votre environnement. Très engagés pour notre territoire, nous sommes à votre écoute pour répondre aux besoins et aux attentes de chacun. Nous intervenons dans le cadre d'actions de soutien aux communes, aux associations mais aussi aux agriculteurs et aux professionnels de la filière forêt-bois.

Le Département de la Loire est en première ligne pour accompagner et protéger tous les habitants. Il intervient en premier lieu dans le domaine de l'action sociale mais aussi dans de nombreuses missions de la vie quotidienne. Il gère notamment les conditions d'accueil dans les collèges et sécurise les routes départementales. Il est aussi un soutien indispensable aux projets des villes et villages qui participent à l'amélioration de notre qualité de vie à tous.



Le Département au service de Saint-Forgeux-Lespinnasse

Pour subventionner les projets des communes dites « rurales », nous disposons de quatre enveloppes budgétaires :

- l'enveloppe de **voirie** : pour les travaux sur les routes communales,
- l'enveloppe de **solidarité** : pour les petits travaux des communes,
- l'enveloppe **territorialisée** : pour tous types de projets (salle des fêtes, écoles...),
- l'enveloppe **SIAL** (soutien aux initiatives associatives locales).

En 2023, avec l'Assemblée départementale, ce sont près 313 275,12 € qui ont été votés au bénéfice de la commune de Saint-Forgeux-Lespinnasse.

Pour mémoire, entre le 1^{er} juillet 2021 et le 31 décembre 2021 : 1223 €, et en 2022 : 46 854 €, ont été versés à la commune.

Au-delà de la commune, des aides départementales ont également bénéficié à des particuliers (achat de vélos électriques) et à des agriculteurs au titre de subventions diverses.

Nous sommes à l'écoute de l'équipe municipale, et engagés à ses côtés, pour vous !

Sincèrement,
Huguette Burelier et Antoine Vermorel-Marques





L'Agglo simplifie vos démarches en ligne

Rendre plus simples ses démarches administratives ? Grâce à **icitoyen**, plateforme en ligne proposée par Roannais Agglomération et ses partenaires*, c'est possible ! Rendez-vous sur **aggloroanne.fr**, rubrique Mes démarches, et accédez à un large ensemble de services depuis chez vous.

Obtenir un badge d'accès aux déchèteries, connaître votre jour de collecte des déchets ménagers, déposer une demande d'autorisation d'urbanisme ou une demande d'aide pour rénover votre logement, prendre rendez-vous pour une carte d'identité ou un passeport, mensualiser le paiement de votre facture d'eau, signaler une anomalie sur un sentier de randonnée ou sur l'espace public... En quelques clics, c'est possible et surtout très facile !

Rendez-vous sur **aggloroanne.fr**. En haut de la page d'accueil, l'onglet Mes démarches vous amène vers la plateforme icitoyen. À votre disposition, un large catalogue de télé-services, concernant l'ensemble des habitants du territoire. Vous avez accès à différentes thématiques (enfance, habitat, eau, déchets ménagers, tourisme...) quel que soit votre lieu d'habitation. Vous pourrez suivre l'avancée de vos demandes et entrer en contact avec les agents concernés, si nécessaire.

Deux étapes pour profiter pleinement d'icitoyen

• Créez votre compte

Pour s'inscrire, rien de plus simple ! Deux options : utilisez votre compte FranceConnect ou votre adresse mail (pensez à ouvrir le mail de confirmation qui vous sera adressé instantanément). Enfin, créez votre mot de passe en respectant bien les consignes.

• Sélectionnez votre commune

Une fois votre compte créé, il est indispensable de sélectionner votre commune de résidence dans le menu déroulant en bas à gauche de l'écran. Il ne vous reste plus qu'à choisir votre démarche en ligne. Vous pourrez ensuite suivre toutes vos demandes – en cours et/ou terminées – dans l'onglet Mes démarches de votre espace personnel.

Avec icitoyen, vous allez vous simplifier la vie !



Pour découvrir tous les services d'icitoyen, scannez le QR code

FIN DU RESEAU CUIVRE

Anticiper son passage à la fibre avec le dispositif du pré-raccordement

Précurseur dans le déploiement d'un réseau d'initiative publique, le SIEL-Territoire d'énergie Loire et ses partenaires l'ont été également sur le dispositif unique de pré-raccordement qui garantit une couverture numérique au bénéfice de tous : le dispositif de pré-raccordement permet de **raccorder gratuitement tous les logements** jusqu'au 31 décembre 2025**.

Pour en profiter, il est indispensable de se rendre sur www.thd42.fr ou www.thd42exploitation.fr, un technicien mandaté par le SIEL-Territoire d'énergie Loire viendra effectuer la pose d'une prise terminale optique.

Une fois la prise posée, l'utilisateur pourra souscrire une offre de services auprès des onze opérateurs partenaires et profiter d'une connexion Internet à très haut débit.

Ce dispositif de pré-raccordement est un véritable levier pour accompagner les habitants et entreprises non raccordés et leur permettre ainsi d'anticiper ce passage à la fibre sans rupture de service.

****Dispositif valable pour tous les bâtiments recensés entre 2013 et 2018. Le raccordement des nouvelles constructions étant soumis à un règlement forfaitaire.**



Naissances



Mattéo BLONDIAU FORIAT

Né le 17 janvier 2023
Fils de Anthony BLONDIAU
et Adeline FORIAT

Gabin FAUCHON

Né le 17 février 2023
Fils de Jonathan FAUCHON
et Elodie GROUILLER



Clotilde COUDOUR

Née le 15 avril 2023
Fille de Alexandre COUDOUR
et Carine TURNEL

Louis DEGOULANGE

Né le 30 mai 2023
Fils de David DEGOULANGE
et Elodie JARJOT

Mariages

Anthony FREGEFON

&

Laura MASSACRIER

Le 22 juillet 2023



Patrick WENGER

&

Danielle JONARD

Le 30 décembre 2023

Décès et Transcriptions

Gérard CHEVENIER

Le 3 mars 2023

Jean-Claude BONNIN

Le 8 mars 2023

Arsène MAIGRET

Le 21 juillet 2023



Jean-Paul BOUIT

Le 21 mai 2023

Marie LASSEIGNE Veuve JONNARD

Le 9 octobre 2023

HORAIRES - STAR - LIGNE 12

Aucun service les dimanches, jours fériés et 1^{er} mai

- Car supplémentaire
- Uniquement le mercredi
- Ne circule pas le mercredi



TARIFS
péry

★ Ticket Unité 1€35

★ 10 voyages tout public à 10€ (à charger sur votre carte OûRa! ou à acheter sur un billet sans contact)

★ Des abonnements mensuels et annuels à 25€ et 250€ (à charger sur votre carte OûRa!)

Vacances de la Toussaint
Du 23/10/23 au 05/11/23 inclus
Vacances de Noël
Du 26/12/23 au 07/01/24 inclus
Vacances d'hiver
Du 19/02/24 au 03/03/24 inclus
Vacances de printemps
Du 15/04/24 au 28/04/24 inclus
Vacances d'été
A partir du 08/07/24

*Passe d'abord à St Germain Bourg puis à Croix St Claude.

A le lundi passe par la MFR les Athiauds, les horaires sont décalés de +10 mn à partir de cet arrêt.

B le lundi les horaires de ce trajet sont décalés de +10 mn.

PERIODE SCOLAIRE

12 direction Roanne

St-Martin-d'Estreaux	St-Martin Bourg	6.15	6.58			8.00	10.40			13.00		17.00	8.00	13.00	
	Chez Blain	6.17	7.01			8.02				13.02		17.02	8.02	13.02	
	La Côte Bonnier	6.19	7.03			8.04				13.04		17.04	8.04	13.04	
	Allée des Soupirs	6.21		6.56		8.06				13.06		17.06	8.06	13.06	
	Le Relais du Lac	6.22		6.59		8.07				13.07		17.07	8.07	13.07	
La Pacaudière	Collège Jean Papon					8.10		12.15	12.15		16.35	16.35			
	Petit Louvre	6.23	7.02			8.11	10.45			13.08	16.38	16.38	17.08	8.08	13.08
	Ancienne Gare	6.26		7.05		8.13	10.48			13.11		17.11	8.11	13.11	
Changy	Changy Bourg	6.29			7.05	8.16	10.50	12.20		13.14	16.42	16.42	17.14	8.14	13.14
	Le Sarot	6.32	7.10			8.19				13.17		17.17	8.17	13.17	
St-Forgeux-Lespinasse	St-Forgeux Bourg							12.25			16.47	16.47			
	Route du Donjon	6.33	7.11			8.20	10.55			13.18		17.18	8.18	13.18	
St-Germain-Lespinasse	St-Germain Bourg	6.36			7.10	8.23	10.59		12.30	13.21	16.51		17.22	8.21	13.21
	MFR Les Athiauds												17.25		
	La Croix St Claude	6.37	7.15			8.24			12.33	13.22	16.51		17.31	8.22	13.22
	Les Agourelles	6.40				7.12									
	Le Pont Marc	6.42				7.13									
	Moulin à Vent	6.45				7.16									
St-Romain-la-Motte	Les Baraques	6.46				7.20	11.04				16.56				
	St-Romain Bourg			7.05		8.26				13.24		17.33	8.24	13.24	
	Le Puits Vert			7.10											
	La Motte			7.11		8.28				13.26		17.35	8.26	13.26	
	Pigue			7.12		8.28				13.26		17.35	8.26	13.26	
Mably	St-Gervais le Temple			7.13		8.30				13.28		17.37	8.28	13.28	
	Le Clos des Charnes			7.14		8.32				13.32		17.39	8.30	13.30	
	Ecole des Tuileries	6.50				8.37				13.35	17.00	17.44	8.35	13.35	
	RN 7	6.51				8.38				13.36		17.46	8.35	13.36	
	Cornelle	6.54				8.41				13.39		17.48	8.36	13.39	
	Les Buttes	6.54				8.41				13.39		17.49	8.36	13.39	
	Tresse Fleurie	6.55				8.42				13.40		17.50	8.36	13.40	
	Le Pontet	6.56				8.43				13.41		17.51	8.36	13.41	
	Bvd Ouest	6.57				8.44				13.42		17.52	8.37	13.42	
	Stalingrad	6.58				8.45				13.43		17.54	8.37	13.43	
Roanne	Centre des Impôts	6.59				8.46				13.44		17.55	8.38	13.44	
	Pôle universitaire	7.00	7.30	7.25	7.25	7.30	8.47			13.45		17.56	8.39	13.45	
	Office de Tourisme	7.01				7.31	8.48			13.46		17.57	8.41	13.46	
	Gare Routière	7.05				7.50	8.52	11.10		13.50	17.09	18.02	8.50	13.50	
	Mayollet (LEP Sampaix)					8.03									

PERIODE SCOLAIRE

12 direction St Martin d'Estreaux

	Mayollet (LEP Sampaix)							11.50					17.50					
Roanne	Gare Routière	7.07			9.00	11.15	12.10	12.25	12.25	15.10	16.10		17.20	17.20	18.20	18.20	12.10	17.15
	Office de Tourisme	7.12			9.05	11.20	12.15	12.30	12.30	15.15	16.15		17.26	17.26	18.25	18.25	12.15	17.20
	Pôle Universitaire	7.13	7.30		9.07	11.22	12.17	12.32	12.32	15.17	16.17		17.28	17.28	18.27	18.27	12.16	17.21
	Centre des Impôts	7.14	7.31		9.08	11.23	12.18	12.32	12.33	15.18	16.18		17.29	17.28	18.28	18.28	12.17	17.22
	Stalingrad	7.14	7.32		9.08	11.23	12.18	12.33	12.33	15.18	16.18		17.30	17.29	18.28	18.28	12.17	17.22
Riorges	Bvd Ouest				9.09	11.24	12.19		12.34								12.18	17.22
	Le Pontet	7.16			9.10	11.25	12.20		12.35	15.20	16.20		17.32			18.30	12.19	17.24
	Tresse Fleurie	7.16			9.10	11.25	12.20	12.34	12.35	15.20	16.20		17.33	17.31	18.30	18.30	12.19	17.24
	Les Buttes	7.17			9.12	11.27	12.22	12.35	12.37	15.22	16.22		17.34	17.32	18.31	18.32	12.21	17.26
	Cornelle	7.18			9.12	11.27	12.22		12.37	15.22	16.22		17.34			18.32	12.21	17.26
Mably	R.N.7	7.19			9.14	11.29	12.24		12.39	15.24	16.24		17.37			18.34	12.23	17.28
	Ecole des Tuileries	7.20	7.39		9.15	11.30	12.25	12.38	12.40	15.25	16.25		17.38	17.35	18.34	18.35	12.24	17.29
	Le Clos des Charnes				9.15	11.33	12.28		12.43	15.29	16.29		17.42			18.39	12.27	17.32
	St Gervais le Temple				9.15	11.33	12.28		12.43	15.29	16.29		17.43			18.39	12.28	17.33
	Pigue				9.15	11.34	12.29		12.44	15.31	16.31		17.44			18.41	12.28	17.33
St-Romain-La-Motte	La Motte				9.15	11.34	12.29		12.44	15.31	16.31		17.45			18.41	12.29	17.34
	Le Puits Vert				9.15	11.35	12.30		12.45	15.32	16.32		17.46			18.42		
	St-Romain Bourg				9.15	11.36	12.31		12.46	15.34	16.34		17.48			18.44		
	Les Baraques	7.22	7.45		9.17			12.42						17.40	18.40			
	Moulin à Vent	7.23	7.47		9.17			12.43						17.41	18.41			
St-Germain-Lespinasse	Le Pont Marc	7.25	7.49		9.18			12.46						17.44	18.45			
	La Croix St Claude	7.30	7.53*			11.38	12.33		12.48	15.38	16.38		17.53			18.48		
	MFR Les Athiauds	7.32	7.51*		9.20	11.40	12.35		12.50	15.40	16.40		17.54			18.49	12.35	17.40
	St-Germain Bourg	7.37			9.25	11.45	12.40	12.54	12.55	15.47	16.47		17.58	17.53	18.56	18.52	12.40	17.45
	St-Forgeux Bourg			7.55														
Changy	Le Sarot	7.38	7.57		9.26	11.46	12.41	12.55	12.56	15.49	16.49		18.00	17.55	18.58	18.53	12.42	17.47
	Changy Bourg	7.41	8.05		9.30	11.50	12.45	13.00	13.00	15.54	16.54		18.03	18.01	19.04	18.56	12.46	17.51
La Pacaudière	Ancienne Gare	7.44	8.08		9.33	11.53	12.48	13.03	13.03	15.58	16.58		18.06			18.58	12.49	17.54
	Petit Louvre	7.46			9.35	11.55	12.50	13.05	13.05	16.00	17.00		18.08			19.00	12.51	17.56
	Collège Jean Papon		8.10	8.10				12.20				16.35						
	Relais du Lac	7.46			9.35	11.55	12.50		13.05				18.09			19.00	12.51	17.56
	Allée des Soupirs	7.47			9.36	11.56	12.51		13.06				18.10			19.01	12.52	17.57
St-Martin-d'Estréaux	La Côte Bonnier	7.50			9.39	11.59	12.54		13.09				18.13			19.04	12.55	18.00
	Chez Blain	7.52			9.41	12.01	12.56		13.11				18.16			19.06	12.57	18.02
	St Martin Bourg	7.55			9.45	12.05	13.00	12.30	13.15	16.10	17.10	16.45	18.20			19.10	13.00	18.00

Gratuit le samedi

PERIODE VACANCES SCOLAIRES

12 direction	Roanne	Du LUNDI au VENDREDI						SAM.	
St-Martin-d'Estreaux	St-Martin Bourg	6.15	8.00	10.40	13.00	17.00	8.00	13.00	
	Chez Blain	6.17	8.02		13.02	17.02	8.02	13.02	
	La Côte Bonnier	6.19	8.04		13.04	17.04	8.04	13.04	
	Allée des Soupirs	6.21	8.06		13.06	17.06	8.06	13.06	
	Le Relais du Lac	6.22	8.07		13.07	17.07	8.07	13.07	
La Pacaudière	Collège Jean Papon								
	Petit Louvre	6.23	8.08	10.45	13.08	17.08	8.08	13.08	
Changy	Ancienne Gare	6.26	8.11		13.11	17.11	8.11	13.11	
	Changy Bourg	6.29	8.14	10.50	13.14	17.14	8.14	13.14	
	Le Sarot	6.32	8.17		13.17	17.17	8.17	13.17	
St-Forgeux-Lespinasse	St-Forgeux Bourg								
	Route du Donjon	6.33	8.18	10.55	13.18	17.18	8.18	13.18	
St-Germain-Lespinasse	St-Germain Bourg	6.36	8.21	10.59	13.21	17.22	8.21	13.21	
	MFR Les Athiauds					17.25			
	La Croix St Claude								
	Les Agourelles	6.37	8.22		13.22	17.31	8.22	13.22	
	Le Pont Marc								
	Moulin à Vent								
	Les Baraques			11.04					
St-Romain-la-Motte	St-Romain Bourg	6.39	8.24		13.24	17.33	8.24	13.24	
	Le Puits Vert								
	La Motte	6.41	8.26		13.26	17.35	8.26	13.26	
	Pigue	6.41	8.26		13.26	17.35	8.26	13.26	
	St-Gervais le Temple	6.43	8.28		13.28	17.37	8.28	13.28	
	Le Clos des Charnes	6.45	8.30		13.30	17.39	8.30	13.30	
	Ecole des Tuileries	6.50	8.35		13.35	17.44	8.35	13.35	
	RN 7	6.51	8.36		13.36	17.46	8.36	13.36	
	Cornelle	6.54	8.39		13.39	17.48	8.39	13.39	
	Les Buttes	6.53	8.39		13.39	17.48	8.39	13.39	
Mably	Tresse fleurie	6.55	8.40		13.40	17.50	8.40	13.40	
	Le Pontet	6.56	8.41		13.41	17.51	8.41	13.41	
	Bvd Ouest	6.57	8.42		13.42	17.52	8.42	13.42	
Riorges	Stalindrag	6.58	8.43		13.43	17.54	8.43	13.43	
	Centre des Impôts	6.59	8.44		13.44	17.55	8.44	13.44	
	Rôle universitaire	7.00	8.45		13.45	17.56	8.45	13.45	
Roanne	Office de Tourisme	7.01	8.46		13.46	17.57	8.46	13.46	
	Gare Routière			11.10	13.50	18.00			

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 Lu Jour de l'an	1 Je	1 Ve	1 Lu Lundi de Pâques	1 Me Fête du Travail	1 Sa
2 Ma	2 Ve	2 Sa	2 Ma 14	2 Je	2 Di
3 Me	3 Sa	3 Di	3 Me	3 Ve	3 Lu 23
4 Je	4 Di	4 Lu 10	4 Je	4 Sa	4 Ma
5 Ve	5 Lu 6	5 Ma	5 Ve	5 Di	5 Me
6 Sa Épiphanie	6 Ma	6 Me	6 Sa	6 Lu 19	6 Je
7 Di	7 Me	7 Je	7 Di Spectacle Crick ? Crack !	7 Ma	7 Ve
8 Lu 2	8 Je	8 Ve	8 Lu 15	8 Me Cérémonie commémorative	8 Sa
9 Ma	9 Ve	9 Sa Concours de Belote FNACA	9 Ma	9 Je Ascension	9 Di
10 Me	10 Sa Boudins FNACA	10 Di Tombola de pâques	10 Me	10 Ve	10 Lu 24
11 Je	11 Di	11 Lu 11	11 Je	11 Sa	11 Ma
12 Ve	12 Lu 7	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me
13 Sa	13 Ma	13 Me	13 Sa	13 Lu 20	13 Je
14 Di Vœux du maire	14 Me	14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve
15 Lu 3	15 Je	15 Ve	15 Lu 16	15 Me	15 Sa
16 Ma	16 Ve	16 Sa Repas dansant (Cdf)	16 Ma	16 Je	16 Di
17 Me	17 Sa	17 Di Cérémonie commémorative	17 Me	17 Ve	17 Lu 25
18 Je	18 Di	18 Lu 12	18 Je	18 Sa	18 Ma
19 Ve	19 Lu 8	19 Ma	19 Ve	19 Di Pentecôte	19 Me
20 Sa	20 Ma	20 Me	20 Sa	20 Lu L. de Pentecôte	20 Je
21 Di	21 Me	21 Je	21 Di	21 Ma 21	21 Ve Kermesse, Fête de la musique
22 Lu 4	22 Je	22 Ve	22 Lu 17	22 Me	22 Sa
23 Ma	23 Ve	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 Di Vide Grenier
24 Me	24 Sa	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu 26
25 Je	25 Di	25 Lu 13	25 Je	25 Sa	25 Ma
26 Ve	26 Lu 9	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me
27 Sa	27 Ma	27 Me	27 Sa	27 Lu 22	27 Je
28 Di	28 Me	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve
29 Lu 5	29 Je	29 Ve	29 Lu 18	29 Me	29 Sa
30 Ma		30 Sa	30 Ma	30 Je	30 Di
31 Me		31 Di Heure d'été		31 Ve	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 Lu 27	1 Je	1 Di	1 Ma 	1 Ve Toussaint	1 Di
2 Ma 	2 Ve	2 Lu 36	2 Me	2 Sa	2 Lu 49
3 Me	3 Sa	3 Ma 	3 Je	3 Di	3 Ma 
4 Je	4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu 45	4 Me
5 Ve	5 Lu 32	5 Je	5 Sa	5 Ma 	5 Je
6 Sa	6 Ma 	6 Ve	6 Di	6 Me	6 Ve
7 Di Brioches (CdF)	7 Me	7 Sa	7 Lu 41	7 Je	7 Sa
8 Lu 28	8 Je	8 Di	8 Ma 	8 Ve	8 Di Thé dansant (CdF)
9 Ma 	9 Ve	9 Lu 37	9 Me	9 Sa	9 Lu 50
10 Me	10 Sa	10 Ma 	10 Je	10 Di Repas des anciens	10 Ma 
11 Je	11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu Cérémonie commémorative 46	11 Me
12 Ve	12 Lu 33	12 Je	12 Sa Spectacle Années 60	12 Ma	12 Je
13 Sa	13 Ma 	13 Ve	13 Di Brioches (sou des écoles)	13 Me 	13 Ve
14 Di Fête nationale	14 Me	14 Sa Fête Patronale	14 Lu 42	14 Je	14 Sa
15 Lu 29	15 Je Assomption	15 Di Fête Patronale	15 Ma 	15 Ve	15 Di
16 Ma 	16 Ve	16 Lu 38	16 Me	16 Sa	16 Lu 51
17 Me	17 Sa	17 Ma 	17 Je	17 Di	17 Ma 
18 Je	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu 47	18 Me
19 Ve	19 Lu 34	19 Je	19 Sa Concours de Belote FNACA	19 Ma 	19 Je
20 Sa	20 Ma 	20 Ve	20 Di	20 Me	20 Ve
21 Di	21 Me	21 Sa Fête des classes	21 Lu 43	21 Je	21 Sa
22 Lu 30	22 Je	22 Di	22 Ma 	22 Ve	22 Di
23 Ma 	23 Ve	23 Lu 39	23 Me	23 Sa	23 Lu 52
24 Me	24 Sa Bœuf inter sociétés	24 Ma 	24 Je	24 Di	24 Ma Réveillon de Noël
25 Je	25 Di	25 Me	25 Ve	25 Lu 48	25 Me Noël 
26 Ve	26 Lu 35	26 Je	26 Sa	26 Ma 	26 Je
27 Sa	27 Ma 	27 Ve	27 Di Heure d'hiver	27 Me	27 Ve
28 Di	28 Me	28 Sa	28 Lu 44	28 Je	28 Sa
29 Lu 31	29 Je	29 Di	29 Ma 	29 Ve	29 Di
30 Ma 	30 Ve	30 Lu 40	30 Me	30 Sa	30 Lu 1
31 Me	31 Sa		31 Je		31 Ma Saint-Sylvestre

INFORMATIONS DIVERSES

COMPLEMENTS DU CALENDRIER



et : Soir où il faut sortir les poubelles.

Pour rappel : Les collectes de déchets ménagers prévues un jour férié et les jours suivants de la semaine sont toutes décalées d'une journée.

Vacances d'hiver :

Du samedi 17 février au lundi 4 mars 2024

Vacances de printemps :

Du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2024

Vacances d'été :

Du samedi 6 juillet au lundi 2 septembre 2024

Vacances de la Toussaint :

Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël :

Du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier 2025

ELAGAGE

Rappel de la réglementation (article R161-24 du code rural).

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux et voies communales doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin ou du trottoir. Les haies ne doivent pas dépasser et rester à l'aplomb du chemin public (chemin, trottoir, ...). Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

Conformité des haies :

- haie inférieure à 2 mètres de haut à l'âge adulte :

Plantation autorisée au minimum à 0,5 m de la limite de propriété (clôture),

- haie supérieure à 2 mètres de haut à l'âge adulte :

Plantation à 2 mètres au minimum de la limite de propriété (clôture).

La distance (0,5 ou 2 mètres) se mesure entre la clôture et le milieu du tronc de l'arbuste ou de l'arbre.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public.

Les déjections doivent être systématiquement ramassées par les propriétaires. L'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende de 2ème classe selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement. L'amende est fixée à 35 €.

Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent obligatoirement être déclarés en mairie.

OBJETS PERDUS - OBJETS TROUVES

Vous avez trouvé un objet ?

Déposez l'objet en mairie, elle se chargera de le signaler.

Vous cherchez votre objet égaré ?

Adressez-vous à la mairie.

COMMANDE GROUPEE FUEL

Comme l'année précédente, une commande groupée de fioul domestique a été mise en place par la municipalité en septembre/octobre 2023.

L'opération sera reconduite en début d'automne 2024.

Suivez les informations sur PanneauPocket.



CANTINE - GARDERIE

Cantine : 4,50 € le repas

Garderie : 1,95 € par jour

(Tarifs valables jusqu'en juillet 2024)

CIMETIERE

Concessions :

Simple :	30 ans	150 €
	50 ans	250 €

Double :	30 ans	300 €
	50 ans	500 €

Colombarium :

30 ans	500 €
--------	-------

BATIMENT COMMUNAL

Les travaux du bâtiment communal avancent bon train.
Son ouverture devrait avoir lieu en juillet 2024.

Pour la partie Médiathèque, les membres de notre association Bibliothèque sont très investis dans son aménagement. Elles participent au choix du mobilier et des installations.

Des vues 3D ont été réalisées pour mieux apprécier l'agencement de ce futur espace :



Partie « Espace des enfants »*



Partie « Espace Numérique »*



Partie « Entrée-Bibliothèque »*

*Photos non contractuelles



Pour la partie hall d'exposition, où nous souhaitons exposer les objets musicaux de M. ROYER, nous réalisons actuellement l'inventaire de tous ces objets. Pour cela, une personne a été engagée en service civique : elle est aidée dans sa tâche par une commission créée pour l'occasion et composée de Marc LIOZON, Louis-Henri ROYER, Jean-Marc AMBROISE, Pascal GIRARD, Agnès BOIRARD et Alexandra PERRIN.

L'aménagement du hall d'exposition devra aussi tenir compte des partenariats que nous sommes en train de construire, l'idée étant que ces partenariats nous permettent de vous proposer des expositions tournantes.

Les futurs appartements du 1^{er} étage du bâtiment seront mis en location au plus tard le 1^{er} septembre 2024.

AUTRES PROJETS

- Etude sur le réaménagement du parking de la salle de la Croix Verte,
- Reprise de l'enrobé devant la salle,
- Reprise du revêtement de la route de Noailly,
- Création des trottoirs route de la Madone jusqu'à la route du Pulnier,
- Etude sur la mise en place d'un système de vidéo protection,
- Etude sur l'optimisation du stade de foot,
- Etude sur la possibilité de l'ouverture d'une liaison pédestre et cycliste entre Saint-Forgeux-Lespinnasse et Saint-Germain-Lespinnasse.

LA MAM'ENCHANTEE

Depuis juillet 2023, la Mam'Enchantée a ouvert ses portes dans notre village.
Ce sont 3 assistantes maternelles et 12 enfants qui ont investi les lieux.



Voir article des assistantes maternelles en page 27.

MAISON ROUTE DU DONJON

L'appartement de la maison Route du donjon a été complètement aménagé. Il sera disponible à la location à partir de janvier 2024.



Les aménagements extérieurs ont été réalisés

BATIMENTS - INFRASTRUCTURES 473 956 €

- Réalisation MAM
- Rénovation appartement locatif Route du Donjon
- Eclairage LED et remise en peinture des candélabres
- Changement de la chaudière de l'école :
 - Création d'un mini réseau de chaleur (école - mairie - appartement 1er étage) à base de granulés bois
 - Mise en conformité de la cheminée pour chaudière granulés



Chaudière mise en place dans la chaufferie de l'école



Silo de granulés de bois – 10 tonnes

SUITE BATIMENTS - INFRASTRUCTURES

- Démarrage du chantier du bâtiment social et culturel :



- Ecole :

- Installation d'un récupérateur d'eau de pluie
- Mise en place de rideaux anti UV sur puits de lumière
- Electrification du portail
- Achats de malles extérieures pour stockage du matériel



ECOLE EDITH PIAF

L'équipe enseignante engage cette année une thématique autour de la biodiversité afin de renforcer le Label École En Phase de Développement Durable (E3D) obtenu avec succès l'an dernier grâce au partenariat avec la municipalité.

Des liens constants sont élaborés entre les classes de maternelle et d'élémentaire afin de renforcer la cohésion au sein de l'école.

En maternelle, le dispositif Classe Dehors est engagé. Tous les jeudis matin, les élèves utilisent le milieu extérieur pour découvrir la nature mais aussi la numération et le langage. L'exploitation des découvertes est ensuite enrichie en classe.

Des sorties communes ont lieu : une journée Nettoyons la Nature, un partenariat avec Madeleine Environnement avec deux interventions, une journée biodiversité pour les élémentaires organisée par Roannais Agglomération.

A ceci, s'ajoute une thématique liée aux jeux olympiques pour les élémentaires avec la participation au Cross du collège, une déclinaison du thème toute l'année par le biais d'activités artistiques, musicales et littéraires.

D'autres projets viennent également renforcer ce lien entre les plus petits et les plus grands avec les acteurs du village : l'organisation des Nuits de la Lecture en partenariat avec la médiathèque, la création de cartes de vœux pour les habitants du village, la participation aux sorties et projets élaborés par le DEGEL : association regroupant les écoles du secteur. L'année scolaire promet d'être riche en partages !



LES LIQUEURS ALICE

Éleveur de charolaises sur la commune de Changy depuis plus de 20 ans, Ludovic Laval est à la tête d'une fabrication de liqueurs artisanales « les Liqueurs Alice », avec son épouse Elodie, depuis une année.

« Alice c'était ma grand-mère paternelle. Elle a habité Changy et a tenu l'exploitation agricole pendant que mon grand-père était parti combattre 39-45. C'était « une guerrière », elle était dure au travail, cultivait son jardin et rien ne devait se perdre. Elle transformait diverses plantes, dont la verveine. Elle possédait une recette de liqueur de verveine qu'on lui avait transmise et qu'elle a continué de transmettre. »

L'envie de diversifier ses activités prend forme à l'été 2022, où les liqueurs sont commercialisées la première fois lors des marchés d'été à Ambierle. L'idée est de faire un test et de voir s'il est concluant, si le public est réceptif. L'autre idée est aussi de « dépoussiérer » le côté vieillissant de la liqueur, l'amalgame éventuel qui peut aussi être fait avec une eau de vie. Elodie et Ludovic décide de créer d'autres saveurs et plus gourmandes : Fraise – Basilic, Framboise – Estragon, toutes les deux primées au concours international des spiritueux de Lyon en médaille d'argent.

Pour le moment les plantes sont cultivées sur l'exploitation agricole de Changy alors que les fruits sont cultivés par leur ancien inséminateur de vaches, reconverti dans le maraîchage, Thomas Gouby, Les Saveurs de la Pépinière.

« Nous faisons en sorte de travailler le plus possible en circuit court : les étiquettes sont imprimées à Montagny, les fruits sont cultivés à Villemontais et nous pratiquons aussi des cueillettes sauvages...

Nous privilégions le local, car l'intérêt est aussi de gérer les imprévus s'ils ont lieu, le plus rapidement possible.

Aujourd'hui, nous comptons une cinquantaine de point de vente incluant cavistes, restaurants plutôt gastronomiques et hôtels, où nos liqueurs sont présentes, principalement en Auvergne Rhône Alpes. D'ailleurs nous tenons à remercier Christophe et Carole Guillon « L'Assiette Roannaise » pour leur confiance et la mise en avant de nos produits ainsi que Frédéric et Patricia Navez, habitants de Saint-Forgeux et qui mettent également nos produits en valeur dans leurs 2 restaurants. »

Leurs projets futurs : « Continuer de gagner des clients professionnels revendeurs et accentuer notre développement sur le Roannais. Nous aimerions aussi entreprendre des travaux dans la maison de Juliette (située à Saint-Forgeux) qui est la grand-mère maternelle de Ludovic. L'idée serait de rénover

l'intégralité de ce vieux couvert pour notre production et d'y installer nos plantes. Il va nous falloir du temps et surtout chaque liqueur que nous vendrons nous permettra de réinvestir pour nos travaux. »



74 route de la Madeleine à Saint-Forgeux-Lespinasse.

Le local de production est ouvert les samedis matin (hors marché et salon) et la semaine sur rendez-vous : 07.63.45.64.18.

LE CAMION ROUGE

Avec leur Camion Rouge et leur terrasse colorée, voilà maintenant plus de 6 mois que deux Urbisoises, Sandrine et Marie, proposent aux habitants de se rencontrer et de partager un moment gourmand et convivial autour d'une spécialité alsacienne : la flammekueche.

Qu'est-ce que c'est une Flammekueche ?

Une pâte fine, une préparation à base de crème et de fromage blanc, de fines allumettes de lardons fumés et des oignons émincés forment la base traditionnelle de la tarte flambée.

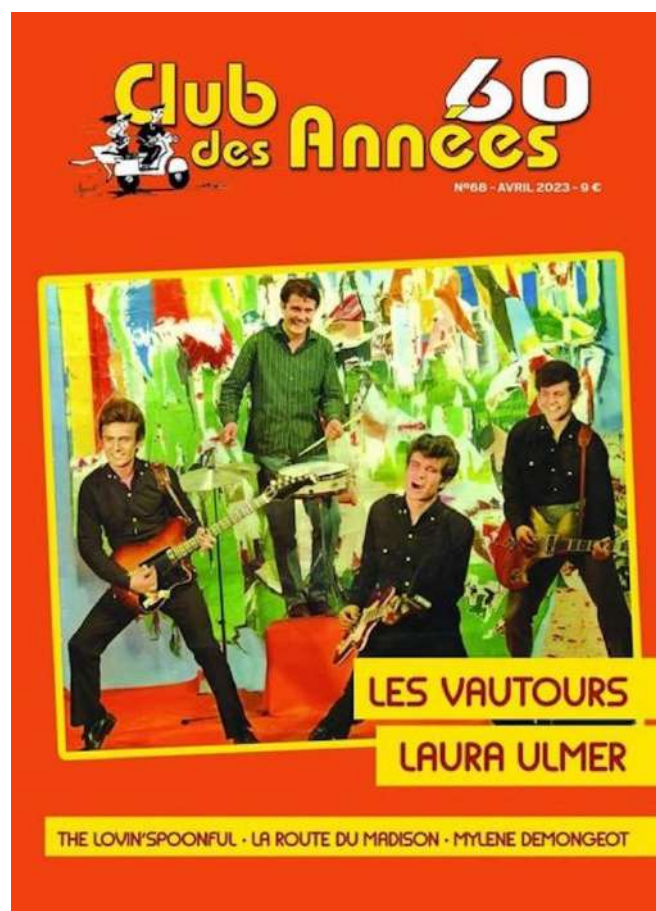
Attachées aux bons produits, Marie et Sandrine sont allées à la rencontre des producteurs et commerçants locaux.

N'hésitez pas à leur rendre visite le mercredi soir devant l'école pour déguster une tarte flambée et faire un brin de causette. En plus de la flamm' traditionnelle, vous pourrez choisir parmi une déclinaison d'une dizaine de recettes qui satisferont les papilles de tous.



Vous pouvez réserver au : 07 60 79 09 14

Après une période relativement calme, retour en 2023 à nos activités habituelles avec la publication en mars d'une nouvelle revue mais surtout notre concert du samedi 7 octobre animé par les Strombolis qui ont recueillis tous les suffrages d'un public nombreux pour retrouver les rocks endiablés des années 60.



Le rock certes mais aussi le fédérateur Madison qui connaît depuis quelques années un renouveau, en partie grâce à la country. Deux écoles de danses ont également contribué au succès de cette soirée où l'on reconnaissait bon nombre des habitants de notre village. Un succès donc pour notre association aidée par la FNACA, qui démontre que malgré les années qui passent, le Rock a toujours de nombreux adeptes et que le public apprécia tout particulièrement la prestation des Strombolis. Un groupe fondé dans les années 70 qui remporta le fameux tremplin du Gold Drouot, en 1975, et que l'on retrouva en première partie de très nombreux Artistes de renom.



Une soirée très conviviale qui restera dans les annales de notre association qui depuis 1984 tente avec un inégal succès de préserver un patrimoine tant musical que culturel en phase avec cette fabuleuse période bien ancrée dans nos mémoires.

MARC LIOZON



COMITE DES FETES

Cette année, le Comité des fêtes a repris ses manifestations habituelles :

- 18 mars : Repas dansant
- 25 juin : Vide grenier au stade
- 9 juillet : Tournée des brioches
- 19 août : Bœuf inter sociétés
- 17 et 18 septembre : Fête patronale
- 5 novembre : Service du repas du CCAS
- 9 décembre : Mise en place du sapin et des décorations de Noël
- 10 décembre : Thé dansant



Petite particularité cette année pour le bœuf, en l'absence des classes en 3 seulement 2 associations ont participé à cette manifestation : le Comité des fêtes et la FNACA. Nous avons lancé un appel pour trouver des personnes bénévoles afin d'aider au montage et démontage des installations ainsi qu'au service des repas et de la buvette.



Le temps très chaud de cette journée nous a évité de monter le barnum et les convives ont apprécié de manger au grand air. Un grand merci à celles et ceux qui ont apporté leur aide.

Changement également pour la soupe aux choux qui a eu lieu cette année à la salle de la Croix Verte en raison des travaux sur les bâtiments communaux et à l'indisponibilité de la petite salle au bourg, la participation a été supérieure aux années précédentes dû en partie au confort de la salle des fêtes.

Merci à Yvette et Roger BERGER pour leur aide.



Matériel disponible en location :

- table : 2 €
- banc : 1,50 €
- 4 chaises : 1,50 €

Tarif pour la réservation pour 1 week-end

Contacteur : Eric FLACHAT au 06 21 19 30 84

Le Comité des fêtes recherche toujours des bénévoles pour rejoindre son équipe surtout pour le bœuf et la fête.

Le Président

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Le dimanche 5 novembre a eu lieu le traditionnel repas organisé par le CCAS.

Le repas, servi par le Comité des fêtes, a été préparé par l'Auberge du Crozet et les desserts par Dimitri BARDOU.

50 convives ont pu profiter de cet après-midi animé par Yves RINALDI. Ses tours de magie, l'ambiance musicale et dansante ont été appréciés par tous les participants.



CLUB DES MARCHEURS DU MERCREDI

Les marcheurs du mercredi restent fidèles à leur sortie hebdomadaire, permettant de belles découvertes sur les chemins des communes limitrophes ou parfois un peu plus éloignées. Des sorties étant proposées même pendant les vacances scolaires, nous avons parfois le plaisir d'accueillir des petits-enfants accompagnant nos randonneurs habituels.



N'hésitez pas à nous rejoindre, nos sorties permettent de partager un agréable moment de convivialité et de bonne humeur en s'aérant !

Les marches font généralement de 8 à 13 km, adaptables selon la météo, la condition physique des participants et le relief du circuit choisi.

Pas de frais d'inscription, vous venez quand vous êtes libres et quand vous avez envie.

Pour tout renseignement et un premier contact vous pouvez appeler : Jocelyne au 06 85 15 78 93 ou Noël au 06 79 01 52 31.

Dernière ligne droite avant la nouvelle médiathèque !!

Depuis janvier, nous avons intégré la petite salle des fêtes laissant notre local habituel pour finaliser les travaux de la MAM. Nos lecteurs ont bien suivi et nous sont restés fidèles.

En partenariat avec l'école, nous avons accueilli les concurrents des "petits champions de la lecture", concours national auquel ont participé les élèves de CM1/CM2. Un large public a entouré les petits participants et leurs familles. Le jury a déclaré Eloïse Chevalier gagnante du concours, Emma Caillot et Manon Ducreux-Chapuis se classant aux 2ème et 3ème places, quant à Clarisse Sury elle a obtenu le coup de cœur du public. Nous avons fait coïncider cette soirée aux Nuits de la Lecture. Le thème de cette année étant la peur, l'équipe d'animation a présenté un spectacle kamishibai intitulé "Apprends-moi la peur".

Rendez-vous est pris le 19 janvier 2024 pour une nouvelle finale des petits champions de la lecture en même temps que les Nuits de la lecture dont le thème sera le corps.

Nous attendons avec impatience la finalisation du projet de médiathèque en centre bourg où nous espérons accueillir un grand nombre de visiteurs, les locaux promettant d'être spacieux, lumineux, bien agencés avec un plus grand choix d'offres diversifiées. A cette occasion, si des personnes sont intéressées pour rejoindre notre équipe d'animation afin d'aider aux permanences ou lors des choix d'ouvrages à Neulise, c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

En attendant ces nouveaux locaux, nous rappelons que l'inscription et le prêt d'ouvrages sont entièrement gratuits pour petits et grands. Nous restons disponibles pour vous aider à faire votre choix dans nos rayons ou pour réserver une demande particulière auprès de la médiathèque départementale de Neulise.

Jours et horaires des permanences.

– Mardi : 15h30/17h30.

– Samedi : 10/12h

Animée par des bénévoles :

Laure BERGER, Marie-Hélène CHORGNON,
Catherine GHERARDI, Jocelyne MALBRUNOT
et Joëlle MEILLERAND.



Samedi 9 décembre nous avons eu le plaisir d'accueillir Maya Bergamote pour un spectacle de contes "scintillantes histoires" qui a réuni une trentaine de personnes.

Maya nous a régalié de belles histoires sérieuses ou rigolotes ponctuées de beaux éclats de rire ! Un goûter organisé par nos soins a clôturé cette belle rencontre.



Photos de la Soirée Contes

Un repas a eu lieu à l'Auberge de la Borde pour la traditionnelle dégustation des grenouilles. Une journée estivale où une trentaine de participants ont eu plaisir à se retrouver et à partager un bon moment de convivialité.



Au mois d'octobre, par une belle journée ensoleillée, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour un voyage d'une journée au cœur du Velay volcanique.

Au programme : découverte de la culture de la lentille verte du Puy suivie d'une pause gourmande. Ce fut ensuite la visite de la ville au cœur des volcans en petit train touristique.



Cérémonie du 11 novembre :

Avec la participation de jeunes pour la remise des gerbes et la lecture d'un texte.



A la suite de cette manifestation, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



La FNACA a perdu 2 de ses membres en la personne de Gérard CHEVENIER et Jean-Claude BONNIN décédés en mars 2023

Nos pensées pour eux.

Le bureau du Sou des écoles est composé de :

- Mme la présidente Mélissa BERGER, assistée de Bénédicte VERNAY
- M. le trésorier Laurent GONTARD, assisté de Pascaline THEVENET
- Mme la secrétaire Marie BARRET, assistée de Aurore SURY

Le Sou participe financièrement aux différents déplacements des élèves lors des sorties culturelles ou sportives et à l'acquisition de matériels afin d'améliorer le quotidien de nos chers enfants. Le bénévolat est le principal carburant de cette association.

Le dimanche 2 avril, a eu lieu le spectacle par la compagnie " Impromptu Circus ". Il était ouvert à tous et a rencontré un vif succès.

Nous allons refaire un spectacle le dimanche 7 avril 2024 : « Crick ? Crack ! »



La fête de l'école suivie de la fête de la musique a eu lieu le vendredi 23 Juin 2023. Cette manifestation a rencontré un grand succès.

Les enfants et leurs maitresses nous ont proposés un beau spectacle.

La météo aidant, le groupe SO CHIC a animé la suite de la soirée. La restauration était proposée par Burgers Chef.



Du 24 avril au 28 avril, les enfants de CM1/CM2 sont partis en voyage scolaire au Collet d'Allevard en Isère.

De bons souvenirs pour petits et grands.

L'aide financière du département a contribué à l'organisation et l'animation de ce voyage scolaire.



Les animations prévues en 2024 :

- Vente de pizza en janvier,
- Défilé des enfants pour le carnaval en février,
- Tombola de Pâques : avec tirage au sort le 10 mars 2024,
- Spectacle ouvert à tous « CRICK? CRACK!» le dimanche 7 avril,
- Kermesse et fête de la musique ouvert à tous le vendredi 21 juin,
- Vente de gâteaux « Bijou » en septembre,
- Vente de brioches le dimanche 13 octobre,
- Vente de chocolats de Noël en novembre,
- Loto en décembre : reconduit selon la réussite de celui de 2023.

Vous pourrez suivre nos manifestations sur PanneauPocket tout au long de l'année.

Nous comptons sur la participation de tous pour animer et financer des activités pour nos enfants.

Le bureau du Sou des écoles

MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS « MAM'ENCHANTEE »

La Mam'enchantee est une association sous la loi 1901, qui permet de réunir trois assistantes maternelles dans un même local pour exercer leurs métiers.

Amandine FILLON et Maëva ARQUILLERE toute deux habitantes à Vivans et Meryl BEN SLIMANE habitant à Vougy.



De gauche à droite : Amandine FILLON, Maëva ARQUILLERE et Meryl BEN SLIMANE.

Ces trois assistantes maternelles ont travaillé ensemble dans une crèche à Roanne pendant plus de 8 ans, puis ce projet commun s'est installé pour s'épanouir pleinement dans leur travail en s'adaptant au rythme de chaque enfant.

La structure a ouvert ses portes le 3 juillet 2023 avec 6 enfants puis au fil des mois les places se sont vite comblées.

La Mam'enchantee est ouverte du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30 et peut accueillir 12 enfants simultanément, âgés de 2 mois et demi à 4 ans.

Cette rénovation a été initiée et financée par la Mairie qui nous a associées pendant les phases de conception. Il y a un SAS vestiaire d'accueil, un bureau, une salle de vie, une salle de bain, une cuisine avec un visuel sur l'espace de vie, trois chambres et un couloir avec un rangement mural.

Les assistantes maternelles pratiquent la motricité libre (il n'y a pas de parc pour les bébés) pour qu'ils puissent se mouvoir librement.



Salle de vie

Les repas sont préparés sur place par les professionnelles afin de proposer aux enfants des repas frais et de saison.

Le local est adapté et sécurisé pour que les enfants puissent acquérir leur autonomie, grâce à l'accompagnement des professionnelles, pour se préparer à une entrée à l'école tout en douceur.

L'association Mam'enchantee paye un loyer et les charges courantes.

Actuellement, 12 enfants sont accueillis, ils habitent à Saint-Forgeux-Lespinasse, Ambierle, Changy, Chenay-Le-Châtel, Le Crozet et Saint-Rirand.

La Mam'enchantee propose diverses manifestations afin de récolter des fonds pour subvenir aux achats ludiques et professionnels.

Les assistantes maternelles auront 5 places disponibles pour septembre 2024.

Contact : mamenchantee42@gmail.com

Voir Naples et mourir ?

Cette expression est aussi utilisée par les Napolitains pour dire que leur ville est d'une telle beauté, qu'une fois qu'on l'a vue, le reste n'a plus aucune importance et on peut mourir en paix.

Naples ; chef-lieu de la région de Campanie. Elle est la troisième ville d'Italie par sa population avec 3,085 millions (2019) d'habitants. Elle est à mi-chemin entre deux régions volcaniques, celle du Vésuve et celle des Champs Phlégréens.



La ville de Naples. Au fond , le Vésuve.

Le Vésuve est célèbre pour avoir enseveli à l'automne 79, les villes de Pompéi et d' Herculaneum, situées à 9 km au Nord-Ouest. C'est un volcan de type explosif doté d'un cratère conique tronqué de 300 mètres de profondeur pour 400 mètres de diamètre. Ce cratère est cependant bouché : le magma se trouve à une dizaine de kilomètres en dessous. Très dangereux.

Les Champs Phlégréens (en italien, Campi Flegrei) sont une région volcanique située dans le golfe de Pouzzoles, au Nord-Ouest de Naples. Ils correspondent à un des supervolcans les plus actifs du monde.

La région ressemble un peu à un paysage lunaire. Même les anciens bords du cratère sont encore visibles. Cette zone provient du stratovolcan formé au Pléistocène . Dans une seconde phase, se forment les volcans de Soccavo et de Pianura. A la fin de cette seconde période, le volcan Gauro se forme et toute la zone s'enfonce.



Après une longue période de repos, le cratère d'Agnano et le complexe du volcan Averno se forment. Cela a été suivi par la formation de la Solfatara et de l'Astroni avec des éruptions explosives pendant une longue période, commençant il y a environ 4000 ans. Le dernier événement majeur fut la création du Monte Nuovo en 1538.

La région des Champs Phlégréens est soumise à une déformation lente du sol connue sous le nom de bradyseisme (littéralement mouvement lent du sol) qui se produit de différentes manières au fil du temps, conduisant à la fois au soulèvement et à l'affaissement de la zone affectée.

Au cours des deux ans et demi écoulés entre l'été 1982 jusqu'à la fin de 1984, il y a eu un soulèvement de la zone du port de Pozzuoli d'environ 185 cm qui, combiné à une élévation d'environ 170 cm de 1970 à 1972, a conduit à un soulèvement total d'environ 3,55 m.

Le soulèvement total enregistré est d'environ 115 cm depuis novembre 2005, début de la phase de troubles actuelle. Depuis janvier 2023, la valeur moyenne de la vitesse de soulèvement dans la zone de déformation maximale est d'environ 15 ± 3 mm/mois.

La sismicité est en augmentation, beaucoup de tremblements de terre sont ressentis par la population.

Des volcans dans la ville.

La Solfatara

Le seul cratère de volcan qui possédait un terrain de camping (aujourd'hui fermé).

La Solfatara est un ancien cratère volcanique encore actif, mais dans un état de repos, qui a conservé pendant environ deux millénaires une activité fumerollienne, des jets de boue bouillante et des températures élevées du sol



*Le cratère de la solfatara, dans Pozzuoli.
Au fond à droite, les maisons.*

Le Gauro

Le Gauro est situé dans la commune de Pozzuoli, derrière la ville. C'est l'édifice volcanique le plus haut des Campi_Flegrei. Gauro en grec signifie « majestueux ».



Le majestueux Gauro.

Les cratères Averno et Monte Nuovo

Sur la photo, vous pouvez facilement identifier le cratère Averno car il est rempli des eaux du lac du même nom. Immédiatement à droite, le cratère du Monte Nuovo.

L'éruption qui a généré le Monte Nuovo s'est produite en 1538.



Un essaim de tremblements de terre de grande ampleur s'est produit récemment dans la zone située entre Bagnoli et Pozzuoli, à une profondeur de 2,7 km. À l'heure actuelle, la probabilité d'une éruption volcanique est relativement faible, puisqu'il n'y a aucune preuve de remontée de magma à la surface. De plus, le volume de la croûte soulevée actuellement est bien inférieur à un km³, ce qui limite la taille des fluides dans la zone d'alimentation du soulèvement. Les données sismiques, les données géochimiques, la déformation du sol, les variations thermiques en surface et à l'intérieur des puits et les variations gravimétriques ne fournissent pas, à l'heure actuelle, d'indications sur une remontée du magma vers la surface. Cependant, le volcan a une évolution naturelle imparable et, tôt ou tard, il entrera à nouveau en éruption.

Les paramètres analysés indiquent la persistance dans la dynamique en cours, avec élévation du sol, qui a, dans la zone de déformation maximale, une vitesse moyenne d'environ 15 mm / mois depuis le début de 2023, en légère augmentation ces derniers jours.

Georges VITTON

Sources : INGV Vulcani ,
biowin.at/all/Geologie/Vulkane/Campi%20Flegrei/Campi%20Flegrei.htm , Osservatorio Vesuviano / sezione di Napoli
Photos : Nindo64, Biowin. at /all , Ferdinando Marfella ,
André Laurenti (licence créative common) . Ettore Di Caterina/ FB

C'est à vous de jouer !

Les 2 éditions 2023 du « Crocoule Express Monts de la Madeleine » ayant affiché complet, le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM) propose 2 nouvelles dates en 2024 : les Dimanche 21 avril et 26 mai.

Le SMMM a commandé ce jeu d'aventure unique à « Crocoule Mag », le magazine pour les parents à court d'idées, dans l'objectif de mettre en avant, de façon ludique, le massif.



Comment faire ?

Pour participer à ce jeu insolite, construit sur le concept de Pékin Express, constituez l'équipage de votre voiture, pourquoi pas intergénérationnel, entre amis, en famille, entre inconnus... !

Choisissez votre date :

les Dimanches 21 avril ou 26 mai 2024

Puis, au départ d'Ambierle, partez à la conquête de ce massif, encore mystérieux, les Monts de la Madeleine. Et osez relever le défi, résoudre les énigmes, remporter les épreuves...

Rencontres, Amusement et Souvenirs garantis même si votre équipe de choc ne gagne pas la course. Et les fans de Pékin Express en redemanderont !



A noter



3 à 5 personnes par voiture, en famille ou entre amis



de 6 à 99 ans



4 villages à parcourir à travers le massif des Monts de la Madeleine



1 journée à jouer les détectives et les aventuriers !



des places dans un parc d'attraction (Futuroscope ou équivalent) à remporter pour toute l'équipe gagnante qui fera le meilleur chrono !



50 euros par voiture



Information, réservation au 06 46 68 45 52 ou sur <https://crocoule.org/evenements/>

Ce jeu vous est proposé par le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine www.montsmadeleine.fr - "Madeleine Massif" sur facebook